

COMMUNE DE JUSSAC

**délibération :
D_2021_2_13**

SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Plan relance
numérique Ecole**

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame ROUX Céline

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Plan de relance _ Continuité pédagogique _ Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires du Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, est destiné à soutenir les projets d'investissement structurant des communes pour faire face aux défis économiques causés par l'épidémie de la Covid-19.

Le projet présenté par la commune concerne l'achat pour :

| La partie équipement matériel | La partie des ressources numériques |
|--|--|
| Un écran numérique interactif Un support orientable L'extension de garantie 3 ans 6 PC portables et 4 switch 5 caméras individuelles de bureau | Un abonnement d'un an « extension Beneylu » Un abonnement de deux ans « Edumouv » |
| pour un montant de 9797.00€ TTC | pour un montant de 460.00€ TTC |

Les subventions demandées sont les suivantes :

| Type investissement | Taux | TTC |
|--|-------------|------------|
| Pour la partie équipement matériel | 70% | 6867.90€ |
| Pour la partie des ressources numériques | 50% | 230.00€ |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer les devis concernant l'achat de l'équipement matériel et les contrats pour ressources numériques évoqués ci-dessus ;
- **DECIDE** de solliciter les subventions au titre du Plan de relance _ Continuité pédagogique - comme citées ci-dessus ;
- **PRECISE** que les recettes et dépenses sont inscrites au budget 2021.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-François RODIER

